

Groupe de Travail Inter-Collèges du Comité Permanent de Concertation
CFDT 06 • CGT 06 • FNE 06 • GADSECA • GIR Maralpin • Région Verte



GTIC du CPC de l'EPA Plaine du Var

Secrétariat c/o

GIR Maralpin

49, avenue Cernuschi

06500 MENTON

à

Monsieur Christian TORDO

Président de l'EPA Plaine du Var

455 promenade des Anglais

06200 NICE

Menton, le 26 février 2015

Objet

Avis du GTIC sur le volet Stratégie du PSO

Demande de communication de divers documents et informations

Monsieur le Président,

Notre groupe de travail a pris bonne note de la demande de Monsieur le Préfet, exprimée lors de la dernière réunion du comité permanent de concertation, celle de lui faire parvenir notre avis sur la partie II *Stratégie de Projet Stratégique et Opérationnel* que vous nous avez adressée en fin d'année sous la forme de document martyr.

Nous nous empressons de vous faire parvenir cet avis sous pli séparé, et d'exprimer, à l'occasion des réflexions suscitées par la formulation d'un tel avis, par celles de nos avis récents sur Nice Méridia et sur la révision du SAGE Var, ainsi que par l'examen attentif des avis de l'Autorité environnementale sur ces projets, et également de celui de l'Audit du CGEDD *sur la mise en œuvre de la prévention des risques technologique en Paca*, la série d'observations et de demandes qui suivent.

1. Ainsi que Monsieur le Directeur général-adjoint de l'EPA en est convenu lui même lors du dernier CPC, des travaux ayant été engagés sur le site de Nice Méridia, le GTIC se questionne sur le sens de la consultation que vous venez de clore sur ce projet.

Le GTIC souhaiterait avoir connaissance des conclusions de cette consultation et des réponses que vous comptez donner à nos propres questions.

Le GTIC souhaiterait également avoir connaissance des suites que l'EPA compte donner aux avis de l'Autorité environnementale à ce sujet.

2. Sensible aux questions soulevées par le CGEDD sur les risques d'inondation et de protection de la nappe, le GTIC souhaiterait avoir connaissance des études hydrogéologiques engagées par l'EPA pour affiner les connaissances sur l'alimentation de la nappe, sur son exploitation et sur sa protection.
3. Le GTIC, se fondant sur les risques évoqués par les avis susmentionnés relatifs à la géothermie et à l'impact de la réalisation de parcs de stationnement enterrés, souhaiterait également avoir connaissance des études sur lesquelles se fonde le projet Nice Méridia pour recourir à la géothermie, ainsi que de l'élaboration d'un cahier de prescriptions pour la réalisation de parcs de stationnement enterrés.
4. Le GTIC, qui sait gré à M. le préfet d'avoir organisé un premier atelier sur l'agriculture, souhaiterait prendre connaissance des travaux qui ont permis d'établir l'état des lieux correspondant.
5. Il serait enfin instructif pour le GTIC d'avoir accès, tout au moins pour la partie le concernant, au Rapport d'Audit de l'EPA par le CGEDD réalisé du 10 au 12 septembre dernier.

L'accès à l'ensemble de ces données apparaît au GTIC comme nécessaire à sa meilleure compréhension de la problématique générale de la Plaine du Var et à la formulation d'un avis plus approfondi et plus pertinent sur la partie Stratégie du PSO, document qui reste relativement imprécis quant à ses objectifs et qui n'aborde pas les moyens à mettre en œuvre pour un suivi de l'approche de ceux-ci.

En vous remerciant par avance de bien vouloir donner suite à ces demandes et dans l'attente de la prochaine réunion où le GTIC souhaiterait être en mesure d'en commenter le contenu, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Les membres du GTIC

CFDT 06 • CGT 06 • FNE 06 • GADSECA • GIR Maralpin • Région Verte



Copies

Monsieur Adolphe Colrat, Préfet des Alpes-Maritimes
Monsieur Pascal Gauthier, Directeur général de l'EPA